



Yvelines, Partenaires du développement

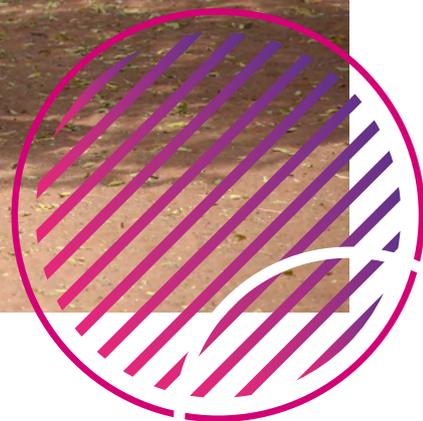
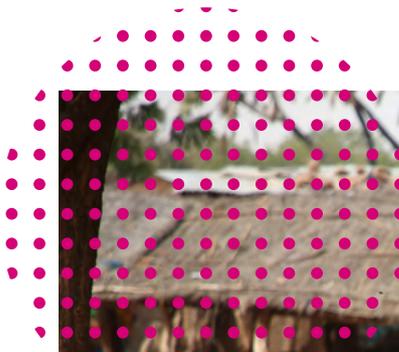
10 ANS DE COOPÉRATION
POUR L'ACCÈS AUX
SERVICES DE BASE



- 1 personne sur 4 dans le monde n'a pas accès à de l'eau salubre.
- 1/3 des déchets produits dans le monde se retrouvent dans des décharges à ciel ouvert, sans aucun type de traitement.



Yvelines
Le Département



Directeur de la publication :

Jean-Marie TETART, Directeur
Yvelines Coopération internationale et développement (YCID)
Hôtel du Département - 2 place André Mignot - 78000 VERSAILLES

Conception :

trente-fevrier@orange.fr

Impression :

Adéquat - Décembre 2021

Sommaire

YVELINES, PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT	4
BÉNIN	
1/ Consolidation de la gestion intercommunale des déchets dans le Mono (2012-2017)	8
MALI	
2/ Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles, Cercle de Kadiolo (2012-2016)	12
3/ Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le bassin du Lac Wégna, Cercle de Kolokani (2019-2023)	16
SÉNÉGAL	
4/ Protection de la Commune d'Ourossogui contre les inondations (2013 – 2017), Département de Matam	20
5/ « Pas d'école sans latrine – 100 latrines pour les écoles » (2012-2017), Région de Matam	24
6/ Généralisation et pérennisation des systèmes de gestion des ordures ménagères dans le Département de Podor (2017-2022)	28
TOGO	
7/ Mise en place et extension du service public d'assainissement non-collectif de la Commune des Lacs 1 (2012-2019)	32
5 ANS D' ACTIONS DES MEMBRES D'YCID POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE	37

Yvelines, Partenaires du développement

L'accès aux services de base est un domaine majeur des actions de coopération internationale menées par le **Département des Yvelines** et par le **groupement d'intérêt public « Yvelines Coopération internationale et développement » (YCID)**. Créé en 2015 sous l'impulsion du Département, YCID a pour rôle de fédérer les initiatives de solidarité internationale du territoire. L'approvisionnement en eau, l'accès à l'assainissement et la gestion des déchets sont des services gérés le plus souvent à l'échelle locale, qui doivent garantir un niveau de vie décent et participer à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la santé, à la préservation d'un environnement sain et à la réduction des inégalités sociales et de genre. Les services publics de base sont au cœur de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable adoptés par les Nations Unies en 2015, et plus particulièrement :

- **l'ODD 6** « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable »,
- **l'ODD 11** « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »,
- **l'ODD 12** « Etablir des modes de consommation et de production durables ».

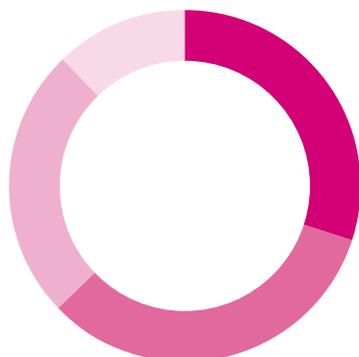


Votée en 2007, la politique « **Yvelines, Partenaires du développement** » regroupe à la fois les actions menées par le Département des Yvelines et par YCID. Jusqu'en 2021, cette politique avait les orientations suivantes :

- **accompagner les processus de décentralisation et le renforcement des capacités des acteurs du territoire** : les collectivités locales étrangères dans le cadre des accords de coopération décentralisée et les acteurs de la solidarité internationale du territoire yvelinois (associations, collectivités, entreprises, etc.) ;
- **renforcer et étendre la structuration de la dynamique yvelinoise de coopération internationale**, en y intégrant les relations économiques et en favorisant une gestion concertée et une appropriation de cette dynamique par les acteurs yvelinois ;
- **favoriser une meilleure cohérence et lisibilité d'une coopération yvelinoise** s'appuyant sur les compétences départementales et sur les atouts de son territoire.

En 2020, **le Département des Yvelines compte 7 accords de coopération décentralisée actifs dans 6 pays** : Sénégal (3), Togo (1), Bénin (1), Liban (1), Mali (1)) et est le deuxième Département français contributeur de de l'aide publique au développement des collectivités locales (1 809 993€). Dans le cadre de ces partenariats entre collectivités, plusieurs projets portent directement sur l'amélioration de l'accès aux services essentiels.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS ALLOUÉS AUX PROJETS « EAU ET DÉCHETS » PORTÉS PAR LE DÉPARTEMENT DES YVELINES ENTRE 2010 ET 2020



- Bénin** 70%
- Mali** 33%
- Sénégal** 25%
- Togo** 12%

7

projets financés

dans le cadre de la coopération décentralisée dans le secteur de l'eau et des déchets



7 381 458 €

montant total des projets



4 pays concernés

Bénin, Mali, Sénégal et Togo



Principaux financeurs

Département des Yvelines, Union européenne, Agence française de développement, Ministère de l'Intérieur, Sycptom.

LE PREMIER SECTEUR DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les collectivités françaises sont engagées depuis de nombreuses années pour l'amélioration de l'accès aux services de base au niveau international. En 2019, le secteur de l'eau et de l'assainissement représente 25% de l'aide publique au développement (APD) des collectivités territoriales françaises, pour un montant total de **12,9 millions d'euros**¹, ce qui en fait le secteur le plus important.

Les projets portant sur la gestion des déchets sont souvent inclus dans des programmes de coopération plus larges visant l'amélioration de la gestion urbaine et de la salubrité, en lien avec la notion de « ville durable ». Les collectivités territoriales ont mobilisé **1 million d'euros** pour des projets de solidarité internationale dans le secteur des déchets en 2019.

En 2020, 275 collectivités françaises étaient engagées dans des actions de coopération internationale dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et 61 collectivités dans le secteur des déchets selon l'Atlas de la Coopération décentralisée².

Le groupement d'intérêt public « Yvelines Coopération internationale et développement » (YCID), est le réseau yvelinois de la coopération internationale. YCID accompagne les acteurs de la solidarité internationale du territoire yvelinois : Département, collectivités locales, associations, diaspora, entreprises, établissements scolaires et de santé. Il s'agit d'un réseau multi-acteurs dont la finalité est de promouvoir, soutenir et valoriser les initiatives de coopération internationale sur le territoire yvelinois autour de 4 axes :

- **sensibiliser** les Yvelinois aux enjeux de la coopération internationale et les amener à s'engager,
- **accompagner** et soutenir les initiatives de solidarité internationale,
- **favoriser** le développement des initiatives économiques en direction du continent africain,
- **animer** et consolider le réseau des acteurs Yvelinois.

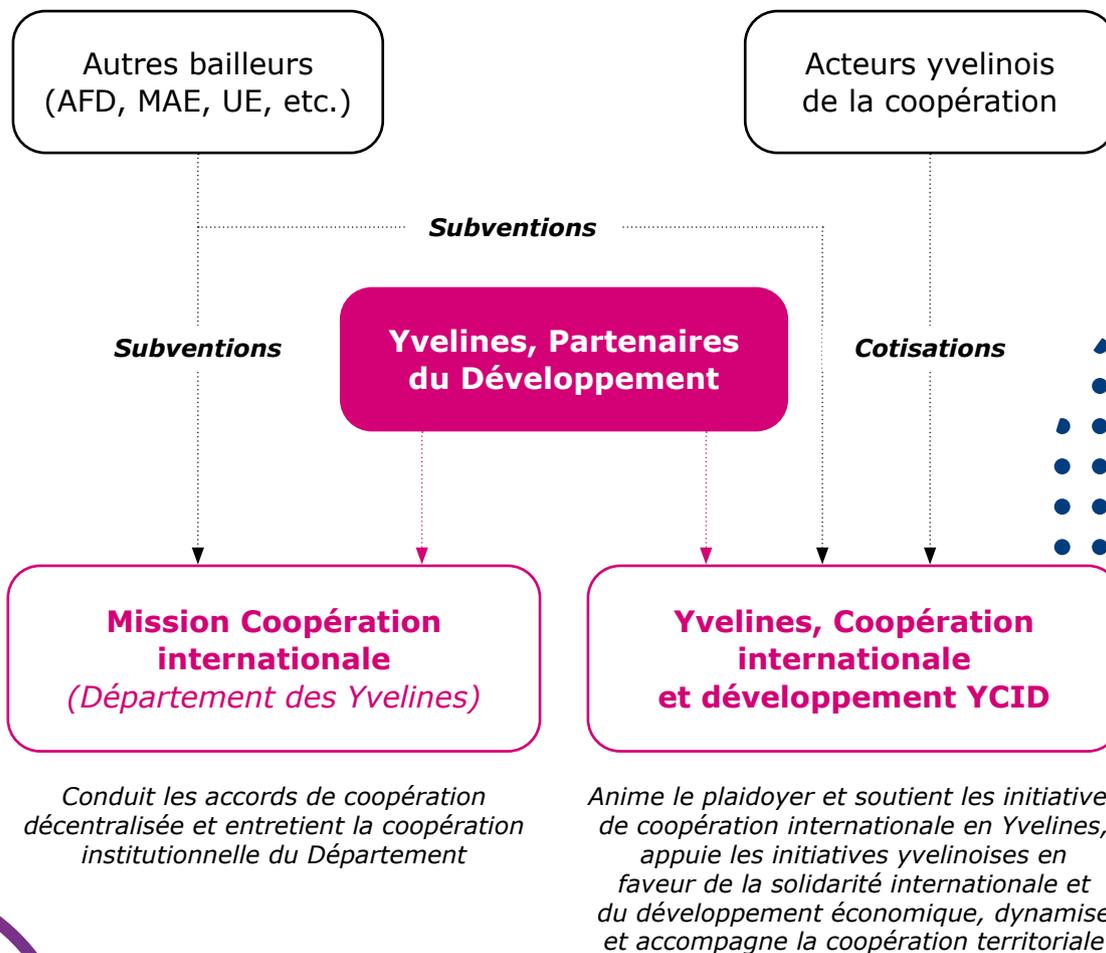
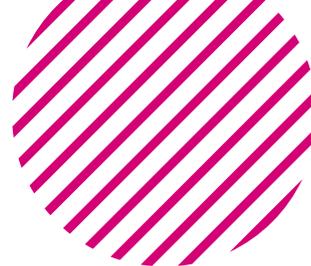
YCID a mis en place le **Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises (FSI-Y)** pour cofinancer des projets dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté, dans une cinquantaine de pays. Le cofinancement représente 40% des dépenses éligibles avec un plafond de 10 à 15 000€ selon les pays.

Grace à ce dispositif plusieurs projets ont été portés par des membres d'YCID dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

1. Rapport annuel – L'Aide publique au développement des collectivités territoriales françaises, 2019– Commission nationale de la coopération décentralisée (CNDC), publié en 2020.

2. <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/accesMonde.html>

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA POLITIQUE « YVELINES, PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT »



1/ Consolidation de la gestion intercommunale des déchets dans le Mono (2012-2017)





CONTEXTE

Dans le cadre de leur accord de coopération décentralisée signé en 2008, le Département des Yvelines apporte son concours technique et financier au Groupement intercommunal du Mono (GI-Mono) pour la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des déchets. Il s'agit de concevoir, en collaboration avec les communes membres, un service aux usagers permettant **la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers, le regroupement des déchets dans les quartiers dans des conditions**

sécurisées puis leur transport vers une décharge finale où les déchets doivent être triés et pour partie valorisés.

Un programme d'optimisation des ressources fiscales est également en cours, en vue du revernement de la taxe d'enlèvement des ordures au GI-Mono. Le GI-Mono est une association créée en 2010, composée de six communes (Athiémé, Bopa, Comé, Houéyogbé, Grand-Popo, Lokossa), situées à l'extrême sud-ouest du Bénin.

OBJECTIFS

Objectif général :

- améliorer la qualité de vie des populations et atténuer leur vulnérabilité.

Objectifs spécifiques :

- améliorer la couverture en pré-collecte et la valorisation des déchets,
- atteindre au moins 90% d'abonnement auprès des ONG de collecte,
- favoriser une prise de conscience progressive et continue des populations.



500 000 habitants
dont 55% d'urbains



1 605 km²
de superficie



0,39 kg de déchets
produits par jour
et par habitant



2,2 millions €
coût global
du projet

MISE EN ŒUVRE

► 38 poubelles ont été acquises au démarrage du projet et 48 comités de veille ont été installés afin **d'identifier les dépotoirs sauvages et les rues à nettoyer** et de procéder à des sensibilisations porte-à-porte. C'est une activité particulièrement réalisée par les femmes.

► Des **actions de sensibilisation** ont été réalisées à travers les trois radios locales afin de présenter concrètement le service et d'inciter les habitants à s'abonner auprès des ONG de collecte. Une vente d'abonnements promotionnels a été proposée, compensée par le GI-Mono par un versement équivalent aux ONG de collecte.

► Des **instances locales de concertation**, appelées Quadrilogues, ont été créées afin de discuter des grandes orientations à suivre. Les communes ont su travailler ensemble et faire face aux difficultés rencontrées, ce qui a permis de renforcer le sentiment d'intercommunalité.



1

Pré-collecte réalisée par 21 ONG réparties sur 25 zones



2

Collecte et transport vers les 17 points de regroupement réalisés en régie par le Gi-Mono grâce à trois camions porte-bennes et 20 bennes



3

Transfert vers les 3 centres de dépôt contrôlés, gérés par trois ONG locales



4

Tri et valorisation réalisés en bout de chaîne par un groupement de femmes. Les déchets non-valorisables sont compactés par un bulldozer commun aux trois sites. Deux biodigesteurs ont été installés à Comé et Athiémé

PILOTAGE DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage	GI-Mono
Partenaires financiers	Communes du Mono, Département des Yvelines, Union européenne
Partenaires techniques	Aquassistance, Lycée Louis Bascan de Rambouillet
Bénéficiaires	30% de la population urbaine du Mono

FINANCEMENT

Sur la période 2012-2017, **le projet a été financé à hauteur de 68% par l'Union européenne** grâce à une subvention d'un montant d'1,4 million d'euros. Le Département soutient le GI-Mono à hauteur d'une subvention annuelle moyenne de 280 000€. Les six communes, le GI-Mono et les ménages participent également au financement du projet.

RÉSULTATS

Le GI-Mono a apporté **un soutien en matériel** aux ONG de pré-collecte : charrettes motorisées, masques, gants, pelles, plaques d'identification, matériel informatique. Des travaux ont été réalisés pour permettre aux camions de procéder à l'enlèvement et au déchargement des bennes à ordures amovibles. Ce projet a permis un **renforcement des capacités de maîtrise du service par les élus et l'administration** du GI-Mono grâce à l'organisation de formations (comptabilité, conduite des charrettes, recouvrement, etc.). Le volume de déchets collectés à la source est en augmentation (de 2,44% à 14,98%), ainsi que le taux de recouvrement des redevances (50 à 65%). Les installations sont toujours en place et sont utilisées par le GI-Mono et ses partenaires.

ET APRÈS ?

Le Département des Yvelines et le GI-Mono assurent le suivi et la pérennité des installations. De nouveaux projets sont en cours sur la valorisation des déchets, avec l'appui notamment du Lycée Louis-Bascan de Rambouillet (fabrication de buchettes combustibles). Le GI-Mono doit évoluer vers un Etablissement public de coopération intercommunale, ce qui lui permettra de renforcer ses capacités institutionnelles et financières. Une étude sera également menée pour rendre plus efficace les biodigesteurs dans le cadre du projet en cours d'élaboration sur la valorisation des déchets ménagers.



2/ Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles, Cercle de Kadiolo (2012-2016)





CONTEXTE

Le Département des Yvelines a signé en mai 2012 un accord de coopération décentralisée avec le Cercle de Kadiolo, collectivité territoriale malienne. Le programme de coopération intitulé « Passeport pour une vie adulte active et responsable » ciblant les jeunes de 11 à 20 ans, vise l'amélioration des conditions d'enseignement dans les établissements de cycle secondaire³. Ce programme se matérialise essentiellement par des activités destinées à **doter les établissements d'un accès à l'eau et à l'assainissement** : construction de puits traditionnels, raccordement à des forages existants, forages solaires, réalisation d'études de diagnostic et construction de latrines.

Cette coopération décentralisée s'inscrit dans la continuité des actions de solidarité internationale menées par l'Association BINKAD au bénéfice des populations du village de Kadiolo.

Le Cercle de Kadiolo est situé à l'extrême sud de la République du Mali, dans la Région de Sikasso. Il partage deux frontières internationales avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Contexte institutionnel : La Constitution malienne adoptée en 1992 prévoit un renforcement de la décentralisation en donnant aux collectivités locales un rôle central en matière de développement. L'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont des compétences qui leur ont été transférées.



OBJECTIFS

Objectif général :

- contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'éducation, d'eau et d'assainissement.

Objectifs spécifiques :

- améliorer les conditions d'enseignement en renforçant l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles⁴.

3. Coût global du programme : 160 000€

4. Notamment au profit des jeunes filles, dont le taux d'absentéisme scolaire est plus important en raison du manque d'installation sanitaire adéquate.



100 000 €
coût global du projet



330 000 habitants



5 375 km² de superficie

FINANCEMENT

Ce projet a été financé à hauteur de 95% par le Département des Yvelines et 5% par le Cercle de Kadiolo.

PILOTAGE DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage	Cercle de Kadiolo
Partenaires financiers	Département des Yvelines
Partenaires techniques	Conseils communaux, Comités d'hygiène, Associations villageoises / chefs traditionnels, Service socio-sanitaire
Bénéficiaires	1 154 élèves libérés de la corvée d'eau et 418 élèves bénéficiant d'un assainissement dans leurs écoles



MISE EN ŒUVRE

► En zone rurale, **3 puits traditionnels à grand diamètre** ont été construits entre 2013 et 2014 pour l'approvisionnement en eau potable des établissements scolaires à N'golona, Kebeni et Woroni. En zone urbaine, l'établissement de Kadiolo-Koko a été raccordé au réseau d'adduction d'eau de la ville, via un forage existant.

► **Des latrines ont été construites en milieu scolaire** à Dioumaténé et Serkeni afin de limiter la défécation à l'air libre et lutter contre l'insalubrité. Les toilettes sont alimentées en eau par fontaine, robinet, apport manuel ou forage. L'évacuation se fait par fosse sèche, fosse étanche et puisard.

► Le Cercle de Kadiolo a bénéficié d'un renforcement de capacités et de formations en matière de gestion administrative. Les enseignants ont été formés aux pratiques d'hygiène. Ce programme s'est déroulé de manière concomitante à un projet mené par UNICEF/Danemark (2010-2014) sur la promotion de l'hygiène et de l'assainissement au niveau familial dans la région.

► Des séances de sensibilisation ont été menées dans les écoles par les services d'hygiène ou de santé. Le Cercle de Kadiolo dispose désormais d'**un plan de sensibilisation sur l'assainissement**.

RÉSULTATS

Au total, **6 points d'eau potable ont été réalisés sur la période 2013-2014 et 2 blocs de latrines ont été construits**. Les travaux du forage à énergie solaire pour le Lycée de Fourou et de raccordement de la Maison des jeunes de Kadiolo au réseau d'eau ont été terminés en 2016.

En 2015, le Département des Yvelines a financé **un diagnostic sur l'eau et l'assainissement dans la zone**, afin de mettre à disposition du Cercle, des données quantitatives et qualitatives en vue d'élaborer un plan d'investissement. 15 systèmes d'adduction d'eau potable fonctionnant à l'énergie thermique et au pompage photovoltaïque et 187 bornes fontaines ont été répertoriées. Cet état des lieux, mené dans 59 écoles du Cercle, a permis d'identifier que 24% des établissements de second cycle ne possédaient pas encore de point d'eau, que plus de 30% ne disposaient pas de système de lavage des mains et que 42% des puits étaient hors d'usage.



ET APRÈS ?

Suite au diagnostic réalisé en 2015, il était envisagé de mettre en œuvre les différentes recommandations : fourniture de kits d'hygiène, construction de dispositifs de lavage de mains, activités d'animation autour des puits. Cependant, cette coopération a dû être mise entre parenthèse en raison des élections locales qui devaient avoir lieu en 2017 et du contexte sécuritaire actuel.



3/ Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le bassin du Lac Wégnia, Cercle de Kolokani (2019-2023)



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra
Agir, tout simplement



MALI

CONTEXTE

Depuis 2012, le Département des Yvelines soutient le Cercle de Kolokani au Mali dans le cadre d'un accord de coopération décentralisée, principalement tourné vers le développement et l'accompagnement du secteur primaire de production. A partir de 2016, le Département a débuté un partenariat avec l'association Caritas Suisse afin d'élaborer un programme de développement économique et de préservation des ressources naturelles du Lac Wegnia.

Le Lac Wégnia est situé dans la commune rurale de Guihoyo, à environ 120 km au Nord de Bamako. **La zone humide générée par le lac a été classée site Ramsar en 2013 et couvre un total de 3 900 hectares. Elle joue un rôle crucial de soutien à la sécurité alimentaire des communautés vivant dans son bassin versant.** La production de denrées alimentaires par les petits exploitants du lac permet également le fonctionnement de l'écosystème grâce à une gestion écologiquement durable de l'eau pour l'agriculture et offre des perspectives économiques en particulier



pour les groupes vulnérables. Cependant de nombreuses activités pratiquées en aval (déboisement, pratiques agricoles inadaptées, etc.) contribuent au comblement du lac, à la détérioration et à la réduction de la zone humide. La surface du Lac Wégnia aurait diminué d'environ 20% depuis l'an 2000.

Pour promouvoir l'agroécologie autour du lac, le projet se base sur les organisations paysannes, notamment des coopératives agricoles. L'approche « nexus⁵ » est donc au cœur du projet du Lac Wégnia et vise à équilibrer les composantes « eau – alimentation – énergie ».

5. Approche qui vise à relier les actions humanitaires d'urgence et celles de l'aide au développement.

OBJECTIFS

Objectif général : améliorer durablement la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés vivant dans le périmètre du Lac Wegnia par la préservation de la zone humide grâce à une gestion écologique et durable de l'eau pour l'agriculture. Ce mode de gestion vise à réduire l'usage de l'eau et l'empreinte écologique de la production agricole.

Objectif spécifique 1 :

Les services écosystémiques soutiennent la production alimentaire à travers une gestion intégrée de l'eau pour une agriculture durable.

Objectif spécifique 2 :

La production de denrées alimentaires des petits exploitants dans la zone humide du lac Wégnia est économiquement viable et fournit des perspectives améliorées pour les groupes vulnérables.



10 communes



300 000 habitants



12 000 km² de superficie



2 335 412 €

coût global du projet

FINANCEMENT

Ce projet est financé à hauteur de 250 000€ par le Département des Yvelines. La Direction du développement et de la coopération suisse (DCC) soutient le projet grâce à une enveloppe d'1,2 million d'euros, complété par Caritas Suisse (575 484€) et la Fondation Caritas Luxembourg (300 000€).

PILOTAGE DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage	Cercle de Kolokani
Partenaires financiers	Coopération Suisse (DDC), Département des Yvelines, Fondation Caritas Luxembourg, Caritas Suisse
Partenaires techniques	Wetlands International (lead organisation), Caritas Suisse, Hydrosolutions Ltd., International Water Management Institute (IWMI)
Bénéficiaires	6 000 bénéficiaires directs et 32 000 indirects (à l'échelle du bassin versant) dans 43 villages, 3 écoles et environ 25 organisations communautaires pour la durée du programme régional

MISE EN ŒUVRE

► **Des sites d'essai et de démonstration** de nouvelles méthodes agricoles ont été aménagés, avec des tests d'intrants biologiques, montrant des résultats prometteurs quant à l'augmentation des rendements dans plusieurs secteurs de production : millet, sorgho, haricots, sésame et arachides.

► **Des ateliers de formation** ont été organisés sur les bonnes pratiques de gestion des terres et de l'eau (lutte contre l'érosion, agroforesterie, fertilité des sols, compost et mesures agronomiques).

► **Des comités villageois** ont été instaurés, chargés de sélectionner une équipe de deux agriculteurs par village pour appuyer le projet et mettre en pratiques les techniques agricoles.

► Une collaboration a été instituée avec un prestataire de service local (Elephant Vert) pour **la fabrication et la distribution d'intrants organiques**.

► **Une étude de fonctionnement hydrologique** (bilan hydrique et étude hydro-climatologique) du Lac Wégnia a été réalisée.

► **Des stations météorologiques** de l'Observatoire hydrométéorologique transafricain (TAHMO) ont été installées, entièrement automatiques et autonomes sur le plan énergétique, générant des données climatiques précises.

► **Une campagne de sensibilisation** a été menée par trois radios locales situées de part et d'autre du bassin du lac autour de l'approche de gestion durable des ressources en eau adoptée par le gouvernement malien.

► **Une plate-forme multi-acteurs** a été instaurée réunissant des représentants de 10 coopératives appuyées par les Services techniques décentralisés de l'Etat, quatre commerçants, un transformateur de légumes et trois fournisseurs d'intrants.

► **Un système de communication et d'information sur le marché local** a été mis en place afin de promouvoir l'accès au marché, réduire l'asymétrie de pouvoir et limiter le risque de ventes à perte.



ET APRÈS ?

Le Département des Yvelines continue d'accompagner le Cercle de Kolokani pour la continuité des actions engagées dans le cadre de ce projet, dont la fin est prévue pour 2023. **Une première évaluation a été menée en novembre 2020 en vue d'assurer la pérennisation des acquis et suivre le processus de mise en œuvre du projet.** L'objectif principal est de parvenir progressivement, d'ici 2030, à une gestion durable des ressources naturelles fondée sur les principes et règles de la gestion intégrée des ressources en eau.



4/ Protection de la Commune d'Ourossogui contre les inondations, Département de Matam (2013 - 2017)





CONTEXTE

Dans le cadre de leurs relations établies en 2007, le Département des Yvelines et la Région de Matam avaient orienté leur coopération autour du thème « L'Eau, source de vie et de développement »⁶. Suite à l'adoption de l'Acte III de la décentralisation au Sénégal qui a entraîné la disparition de l'échelon régional, le Département de Matam est devenu le partenaire institutionnel du Département des Yvelines à compter de 2015. Le Département des Yvelines et le Département de Matam ont prolongé un programme de protection de la Commune d'Ourosogui contre les inondations qui **prévoit le renforcement d'une digue en terre existante et la réalisation d'ouvrages en gabion de protection**. La Commune d'Ourosogui est située à 700 km de Dakar, au nord-est du Sénégal.

Les inondations sont provoquées à la fois par les eaux de pluies drainées par les bassins versants au sud de la Commune et par les précipitations tombant directement dans le centre-ville. Plusieurs

causes viennent aggraver cette situation : l'augmentation des surfaces imperméables, la voirie urbaine, les tas d'ordures sur la voie publique, l'habitat spontané et les nouveaux lotissements qui ne prennent pas suffisamment en compte les aspects liés à l'assainissement.

Au vu de la complexité technique du projet, les partenaires de coopération ont sollicité dès 2011 l'expertise de **l'association AGIRabcd**⁷ qui a assuré le suivi du projet jusqu'à la fin des travaux et poursuit son accompagnement dans un objectif de pérennisation des ouvrages.



OBJECTIF

Objectif général : trouver des réponses appropriées aux inondations problématiques pour les habitants de la Commune et récurrentes à chaque saison des pluies.

6. Le programme d'action « L'Eau, source de vie et de développement » vise également l'équipement en latrines de plusieurs écoles du département.

7. Association générale des intervenants retraités (AGIR) action de bénévoles pour la coopération et le développement (abcd).



20 000 habitants
Commune d'Ourossogui
276 500 habitants
Département de Matam



290 000 €
coût global du projet

FINANCEMENT

Ce programme a été financé à hauteur de 240 000€ par le Département des Yvelines, le reste mobilisé par la Région puis le Département de Matam.

PILOTAGE DU PROJET

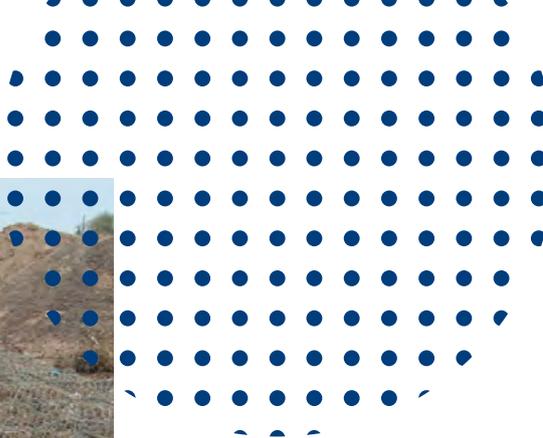
Maîtrise d'ouvrage	Département de Matam
Partenaires financiers	Département des Yvelines, Département de Matam
Partenaires techniques	AGIRabcd, Cabinet SCIEPS (suivi de l'exécution des travaux, remplacé par l'Agence régionale de développement en 2016), Entreprise ESI (réalisation des ouvrages, remplacée par EDIFTCO en 2016)
Bénéficiaires	20 000 habitants de la commune

MISE EN ŒUVRE

► **Réhabilitation de la digue en terre existante** : avant ce projet, il existait déjà une digue de protection contre les inondations mais elle était en mauvais état. Pendant les périodes de crue, les populations venaient fermer les points faibles à l'aide de sacs de sable. Il était donc prévu de renforcer cette digue préexistante. Cette digue en terre compactée fait également l'objet d'un prolongement, s'étendant désormais sur 1,5 km. Des études préalables ont été nécessaires pour faire des vérifications et estimer les quantités réelles de remblais et les endroits précis à réhabiliter. Hormis la pente des talus, les caractéristiques initiales de la digue ont été conservées.

► **Construction de la digue en gabions** : une nouvelle digue a été réalisée, constituée de matelas de gabions superposés et reliés entre eux. Ces cages en grillage remplies de pierres assurent le laminage pour diminuer et dévier le flux des ruissellements. La longueur de la digue est de 351 mètres. La base de l'ouvrage est enterrée de 8 à 12% de sa hauteur totale soit d'environ 40 cm.

► En juin 2017, un **Comité de pilotage pour le programme d'entretien et de rétrocession de la digue** a été créé afin de définir un programme de sensibilisation, d'assurer l'entretien des digues, la rétrocession à la Commune d'Ourossogui et le respect des engagements des partenaires.



RÉSULTATS

L'ouvrage en gabions a été entièrement construit par l'entreprise EDIFTCO qui a repris les travaux et a été inauguré le 25 février 2016. Les deux digues de protection contre les inondations ont été réceptionnées en août 2017. **Les digues se sont bien tenues au cours de l'hivernage, assurant la protection de la ville contre les pluies.**

Plusieurs recommandations ont été formulées par l'association AGIRabcd pour assurer la pérennité des ouvrages, notamment l'interdiction du passage des véhicules à certains endroits et du prélèvement anarchique de matériaux ou bien la réalisation de rampes de passage sur la digue naturelle aux endroits les plus fréquentés.

ET APRÈS ?

Depuis 2018, des travaux de pérennisation des ouvrages sont réalisés notamment en lien avec les orientations du nouveau Plan de développement départemental (PDD). Le Département appuie actuellement la recherche de financement dans le but de mettre en place un complexe de commercialisation de produits agricoles locaux. Des mesures d'entretien préventif et curatif sont réalisées avec l'appui d'AGIRabcd : détournement provisoire des écoulements parasites vers l'aval, installation d'un bassin de rétention en amont qui accueillera les écoulements. Des opérations de terrassement manuel des tas de terre situés en aval ont été réalisées en vue de fermer les arrivées de forte pression des eaux. Des travaux ont été réalisés en 2020 pour maintenir l'intégrité de la digue.



5/ Pas d'école sans latrine 100 latrines pour les écoles, Région de Matam (2012-2017)





76 écoles



341 210 €

coût global du projet*

*220 082€ pour la phase 1 et 121 130€ pour la phase 2

CONTEXTE

Dans le cadre du programme d'action « L'Eau, source de vie et de développement », le Département des Yvelines et la Région de Matam ont lancé **un projet d'assainissement en milieu scolaire, en proposant le projet « Pas d'école sans latrine – 100 latrines pour les écoles »**, en collaboration avec la FADERMA⁸. Suite à la disparition de l'échelon régional en 2013, le projet s'est poursuivi avec comme partenaires, les Départements de Matam, Kanel et Ranérou-Ferlo. La zone de Matam se situe au Nord-est du Sénégal, à la frontière avec la Mauritanie.



16 000 écoliers

8. Fédération des associations pour le développement de la région de Matam, diaspora de cette région présente dans les Yvelines et dont le siège se trouve à Mantes-La-Jolie.

OBJECTIFS

L'objectif initial du projet était de répondre aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'accès à l'assainissement pour tous et d'accès universel à l'éducation en amenant à zéro le nombre d'écoles sans latrine dans la région. Avec l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD), ce projet cible plus particulièrement l'ODD 6 sur l'eau et l'ODD 4 relatif à l'éducation.

FINANCEMENT

Ce projet a bénéficié d'une subvention du Ministère de l'Intérieur à hauteur de 145 545€ dans le cadre de son appel à projets (Développement solidaire et migrations). Le Département des Yvelines a apporté un financement de 181 215€, la Région de Matam et la FADERMA ont contribué au projet à hauteur d'environ 15 000€.

PILOTAGE DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage	Région puis Département de Matam
Partenaires financiers	Ministère français de l'Intérieur, Département des Yvelines, Région de Matam et FADERMA
Partenaires techniques	Inspection d'Académie, Inspections de l'éducation et de la formation de Matam, Kanel et Ranérou, services de l'hygiène et de l'assainissement, Maison des Yvelines (appui à maîtrise d'ouvrage), ADOS : association française et opérateur assurant le suivi du projet (phase 2) et Rich Man Entreprise (maître d'œuvre pour la construction des latrines)
Bénéficiaires	76 écoles bénéficiaires (33 dans le Département de Matam, 20 pour celui de Kanel et 23 à Ranérou)

MISE EN ŒUVRE

Ce projet s'est déroulé en deux phases : 2012-2014 et 2015-2017.

► **2012 – 2014 : Dimensionnement et installation des premiers blocs sanitaires.** L'évaluation des besoins a identifié 51 écoles pouvant bénéficier de ces latrines dont 20 dans le Département de Matam, 14 dans le Département de Kanel et 17 dans le Département de Ranérou-Ferlo. Cette première phase a permis de déterminer le type de latrines à installer et leur mode de gestion. Un ratio d'une cabine par tranche de 25 élèves a été retenu avec a minima 2 cabines, une pour les filles et une pour les garçons et au moins une cabine par sexe adaptée aux personnes handicapées. Un dispositif de lavage des mains est installé à l'extérieur soit avec un système de branchement au forage existant, soit avec un dispositif de fût en plastique. Suite à une procédure d'appel d'offre, l'entreprise RichMan a procédé aux travaux et 47 écoles ont été équipées.

► **2015 – 2017 : Actualisation des sites et extension du projet.** En décembre 2014, l'Association ADOS (*Ardèche, Drôme Oourossogui Sénégal*) a été choisie suite à un appel à manifestation

d'intérêt, pour assurer la continuité de la mise en œuvre du projet. Un travail d'actualisation des sites a été mené afin de vérifier l'existence et la fonctionnalité des latrines. 29 écoles supplémentaires ont été retenues pour le prolongement du programme. Les travaux définitifs ont été réceptionnés en mars 2017.



► **Sensibilisation et pérennisation du service.** Les blocs de latrines sont gérés dans chaque école par des Comités de Gestion de l'Ecole (CGE) composés de différents représentants d'élèves, d'as-

sociations et d'enseignants. Ils sont chargés de mettre en place et de surveiller les différents projets de développement et équipements de l'école, dont les blocs sanitaires. Des guides et des outils pédagogiques ont été distribués aux enseignants pour la sensibilisation des élèves.



RÉSULTATS

Le programme « *Pas d'école sans latrine – 100 latrines pour les écoles* » a permis de doter **76 écoles** de la région de Matam en latrines (**262 latrines ont été construites au total**) et de sensibiliser les élèves et les enseignants des écoles bénéficiaires aux règles d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire. Au total, 50 enseignants et chefs d'établissement ont participé aux sessions de formation.

Une évaluation du projet menée par trois étudiants de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines a mis en évidence les résultats suivants :

- Le taux de fréquentation des élèves à l'école a augmenté, atteignant **plus de 90%** en 2017.
- L'absentéisme scolaire des jeunes filles a également été réduit : l'effectif féminin a augmenté de **56%** dans le Département de Kanel entre 2011 et 2018.
- Les directeurs des établissements scolaires estiment que les maladies hydriques ont disparu.

ET APRÈS ?

En 2019, deux mesures d'ajustement du programme ont été lancées : des travaux correctifs grâce à la mise à disposition de petits outillages et des mesures de sensibilisation de la communauté éducative et des autorités locales. A partir de 2020, ce programme a été prolongé dans le cadre du programme ACCESS piloté par USAID⁹ au Sénégal afin de réaliser 1000 latrines au profit des ménages vulnérables.



9. Agence des Etats-Unis pour le développement international.

6/ Généralisation et pérennisation des systèmes de gestion des ordures ménagères dans le Département de Podor (2017-2022)





CONTEXTE

Dans le cadre de la convention de coopération décentralisée signée en juin 2015, le Département des Yvelines apporte son concours technique et financier au Département de Podor dans le cadre d'un projet de gestion des ordures ménagères. Le Département de Podor est une collectivité territoriale sénégalaise créée en juin 2014, intégrée à la région administrative de Saint-Louis.

Il s'agit pour ce programme de **créer et de consolider les services de gestion des déchets dans les 22 communes du Département**. Ce projet se réalise avec l'appui d'un Service technique départemental (STD) dédié afin de faire le lien entre les orientations départementales et leur mise en œuvre au niveau des Communes.

Le programme présente deux grandes innovations :

- **l'approche « intercommunale »** par la mise en place d'un service technique chargé de mettre en œuvre la politique à l'échelle du Département. Il appuiera les communes dans l'établissement des plans communaux de gestion.

- **l'expérience pilote** menée sur la valorisation des déchets qui pourra créer les conditions d'une application à l'échelle départementale.



Contexte institutionnel : Le Sénégal a adopté en 2013, le Programme National de Gestion des Déchets Solides afin d'accompagner les collectivités locales dans la structuration des services. La gestion des déchets est également mentionnée dans la stratégie nationale de développement, le Plan Sénégal Emergent (PSE) adopté en 2014.

OBJECTIFS

Objectif général : d'ici à 2030, améliorer durablement le cadre de vie des villes du Sénégal et du Département de Podor à travers une politique cohérente de gestion des ordures ménagères (GOM), selon l'ODD 11.6.

Objectifs spécifiques :

- renforcer les compétences des collectivités locales afin de réduire la pollution environnementale,
- généraliser la mise en place de systèmes participatifs et efficaces de GOM, sous la coordination d'un service technique départemental,
- assurer la pérennité des systèmes de GOM : durabilité des équipements et autonomie financière.



22 collectivités



400 000 habitants



13 000 km² de superficie



1 283 671 €
coût global du projet

FINANCEMENT

Ce projet bénéficie d'une subvention de l'AFD d'un montant de 689 832€ dans le cadre du dispositif FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales) et d'un financement supplémentaire du Syctom de 100 000€, via le 1% déchets. Le reste du financement provient du Département des Yvelines (190 717€), du Département de Podor (88 812€) et des Communes bénéficiaires (214 310€)

PILOTAGE DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage	Département de Podor pour la mise en place du service public, les infrastructures et l'élaboration du Plan Départemental de GOM, Communes de Podor pour la mise en place et la pérennisation des dispositifs GOM et des Plans communaux.
Partenaires financiers	Agence française de développement, Syctom
Partenaires techniques	Agence Régionale de Développement de Saint-Louis, ONG « Le Partenariat », Unité de Gestion du Projet (UGP), l'Unité de Coordination des Déchets Solides, Maison des Yvelines
Bénéficiaires	Communes et population du Département de Podor



► **Un projet pilote de tri et de valorisation** : ce projet est encore au démarrage mais des études ont permis de montrer la prédominance des matières organiques puisqu'elles représentent 69,27% des déchets ménagers.

► **Un suivi régulier et efficace du projet** : le suivi du projet est assuré par un comité de pilotage composé de représentants du Département du Podor, des 22 Communes bénéficiaires et de la Maison des Yvelines. Il est assisté par une Unité de Gestion de Projet (UGP). Le projet bénéficie également de l'appui et du suivi de de l'ONG « Le Partenariat ».

MISE EN ŒUVRE

► **Un service public durable de gestion des déchets** : le Comité départemental de gestion des ordures ménagères a été créé en 2017. En 2018, le Service technique départemental (STD) est mis en place et prend en charge son rôle de coordination des actions (réactualisation des études de faisabilité et des rapports d'évaluation technique et financière). Un Plan départemental de gestion des ordures ménagères est en cours de finalisation.

► **Des infrastructures et équipements adaptés aux besoins des communes** : une évaluation environnementale stratégique a été réalisée par un cabinet extérieur pour les sites d'enfouissement. Les infrastructures sont en cours de mise à niveau.

► **Une participation efficace des élus locaux, opérateurs de services et citoyens grâce à la sensibilisation et au renforcement des capacités** : des supports de communication ont été confectionnés et diffusés notamment à travers des émissions de radio et de télévision. Des actions de sensibilisation ont été organisées dans l'école élémentaire et le lycée de Podor. Un guide de bonnes pratiques de GOM dans le Département du Podor a été mis au point.



ET APRÈS ?

Le projet est en cours d'achèvement. L'exécution du programme d'investissement permettra le lancement opérationnel des services à la population.



7/ Mise en place et extension du service public d'assainissement non-collectif de la Commune des Lacs 1 (2012-2019)





CONTEXTE

Dans le cadre de leur accord de coopération décentralisée signé en 2007, le Département des Yvelines et la Commune d'Anèho – renommée Commune des Lacs 1 en 2019 - ont initié une phase pilote d'un projet d'assainissement liquide domestique. **En 2012 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) a été mis en place par la Commune. De 2017 à 2019, un programme d'extension du SPANC à l'ensemble du territoire a été lancé.**

Le SPANC est directement géré par la collectivité locale, la Commune des Lacs 1, qui a mis en place un système d'abonnement permettant de financer la maintenance. La population locale peut ainsi bénéficier soit de l'installation d'une fosse à son domicile, soit de la rénovation du système existant. Les bénéficiaires payent un coût d'inscription et une redevance mensuelle est versée à la mairie en contrepartie de l'entretien et de la vidange des fosses.

La Commune des Lacs 1 est une cité balnéaire, ancienne capitale du Togo et se situe à la frontière

avec le Bénin. L'amélioration de la situation de l'assainissement au sein de la ville lui permet d'accroître son attractivité notamment touristique.

OBJECTIFS

L'objectif du projet pilote était de contribuer à l'augmentation du taux d'équipement des ménages en installations autonomes d'assainissement. Pour le projet d'extension, **l'objectif général** du projet est de contribuer aux efforts des autorités togolaises, pour l'atteinte de l'ODD 6.

Objectifs spécifiques :

- équiper 80% des parcelles d'habitation et permettre à 100% des écoles primaires publiques d'offrir des conditions d'hygiène décentes,
- obtenir un taux d'abonnement de 41% pour les installations particulières et 100% pour les services publics,
- assurer la viabilité à long terme du service.



920 000 €
coût global du projet*

*Phase pilote : 290 000 € - Extension du SPANC : 630 000 €

FINANCEMENT

Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union européenne pour les deux phases, pour un montant total de 442 855€ dans le cadre de deux appels à projets distincts. Le Département des Yvelines a financé le projet à hauteur de 315 855€. Le reste correspondant aux apports de la commune et aux ressources générées par le projet (abonnements, etc.).



25 000 habitants



32 km² de superficie



506 abonnés « fosse septique »
282 abonnés « ECOSAN »

PILOTAGE DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage	Commune des Lacs 1
Partenaires financiers	Union Européenne, Département des Yvelines, Commune des Lacs 1
Partenaires techniques	Aquassistance, Entreprise de construction de latrines, Maison des Yvelines (appui local du Département), Union des Communes du Togo, IMAGE COM (agence de communication)
Bénéficiaires	Ménages équipés, établissements scolaires, services et agriculteurs

MISE EN ŒUVRE

► **Deux systèmes de latrines sont proposés aux habitants.**

Filière « fosse septique » : une majorité des abonnés bénéficie de cette installation susceptible d'accueillir toutes les eaux usées de la maison ce qui est le cas lorsqu'il y a un raccordement à l'eau courante. La vidange est opérée au moyen d'un tracteur tirant une tonne à lisier d'une capacité de 5000 litres.

Filière « fosse sèche » / ECOSAN : ce système est composé de deux fosses séparées étanches, fonctionnant de manière alternée. La collecte des déchets se fait dès le départ de manière sélective, avec un compartiment pour chaque matière (féces et urines). Cette installation est moins coûteuse et adaptée lorsqu'il n'y a pas de raccordement à l'eau courante. L'activité de vidange est opérée par des personnes équipées de tricycles motorisés.

Traitement et valorisation des boues : le choix de l'épandage en valorisation agricole des boues a

Toilette de type septique



Toilette de type ECOSAN



REGION AUSTRAL
Commune d'Aného

J'ai ma toilette
ECOSAN
et je reçois mes invités
avec fierté!

DISPONIBLE à
La Mairie d'Aného
Tél: 23 35 38 13

TOILETTE ECOSAN
ECOLOGIQUE
ET MOINS CHERE

Pour tout renseignement, s'adresser
au SPANC de la mairie d'Aného
Tél: 23 35 38 13

Yvelines
Le Département

été retenu. Dans cette optique, un site municipal d'une surface de 2 hectares a été mis à disposition du service depuis 2014. Cette technique a pu être expérimentée et validée avec l'appui d'un stagiaire venu de France, sous l'encadrement technique de l'École Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (Université de Lomé). Pour les sous-produits issus de la filière ECOSAN, la valorisation cible plutôt les agriculteurs maraîchers.

Contrôle des installations : les installations sont régulièrement contrôlées afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et de vérifier qu'elles ne portent pas atteinte à l'environnement et à la qualité des eaux souterraines.

► **Une sensibilisation de proximité auprès des habitants :** la stratégie de communication adoptée vise à faire de l'assainissement un marqueur social en l'associant à un mode de vie moderne. Une agence de communication, IMAGE Com, a produit divers outils de sensibilisation et une ambassadrice ESPANCA a été nommée. 3 spots de sensibilisation dans la langue locale GUINS ont été diffusés à des heures de grande écoute. Des campagnes de sensibilisation à l'hygiène ont également été réalisées dans les établissements scolaires.

► **Des échanges de pratiques et l'acquisition d'un savoir-faire de terrain :** trois missions de formation et d'appui-accompagnement de la part de l'opérateur Aquassistance ont été organisées afin de renforcer les connaissances techniques de l'équipe sur les fondamentaux de l'assainissement non collectif et sur la gestion administrative. Il s'agit aussi de proposer l'expérience d'Aného à d'autres collectivités engagées dans des actions similaires. Des synergies ont été développées, la Commune a aussi mis en place le « Projet de Gestion Durable des Déchets Solides » avec l'appui de l'Association Internationale des Maires Francophones et le SYCTOM.



RÉSULTATS

- **240 nouvelles maisons ont bénéficié de latrines portant le taux d'équipement des parcelles d'habitation à 81,66% et 72 cabines de toilettes ont été construites et réhabilitées dans 12 écoles primaires publiques.** Les cabines sont regroupées en bloc de 4 à 6 cabines afin de faire la séparation fille/garçon.
- Le nombre d'abonnés est croissant d'année en année, atteignant **41,63% en 2019**.
- Le taux de recouvrement des redevances est passé de 3% avant-projet à 97,10% fin 2019.
- 20 écoles ont reçu au moins deux interventions au cours de l'année.

En matière de valorisation, les boues de vidange et les sous-produits ECOSAN sont traités de manière adéquate. Le taux de valorisation atteint 26,87%. Le nombre de bidons d'urine collectés est encore limité mais des formations sont en cours auprès des agriculteurs. Le SPANC est désormais reconnu comme un véritable service public dans la ville. **98,1% des habitants considèrent que le service a permis une amélioration de la salubrité dans la commune.** Les campagnes de sensibilisation ont rendu possible une appropriation du service par les habitants.

Le maire a eu un rôle de catalyseur pour mobiliser la population et a pu obtenir le soutien d'autres autorités publiques locales togolaises : services techniques de l'État, Ministère des travaux publics, Agence Nationale pour la Gestion de l'Environnement, Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEDDPEN).

ET APRÈS ?

Le Département des Yvelines continue d'accompagner la Commune pour la continuité des actions engagées dans le cadre de ce projet. La mairie prend en charge le personnel en vue d'assurer une appropriation pérenne des comportements en matière d'hygiène et d'assainissement par les populations. Les mesures de valorisation et la mobilisation des ressources locales restent un défi important. Afin d'améliorer le taux de valorisation des boues, deux options pourraient être envisagées :

- construire des réservoirs afin de stocker les boues collectées en urgence,
- construire des lits de séchage pour le traitement des boues collectées hors des périodes d'épandage.

Le projet a obtenu la labélisation « **Initiatives Dakar 2022** » dans le cadre du 9e Forum mondial de l'eau.





5 ans d'actions des membres d'YCID pour l'accès aux services de base



90 750 €

montant moyen des projets



156 000 bénéficiaires
estimés



11 436 €

subvention moyenne attribuée
par YCID par projet

3

opérateurs d'appui mobilisés

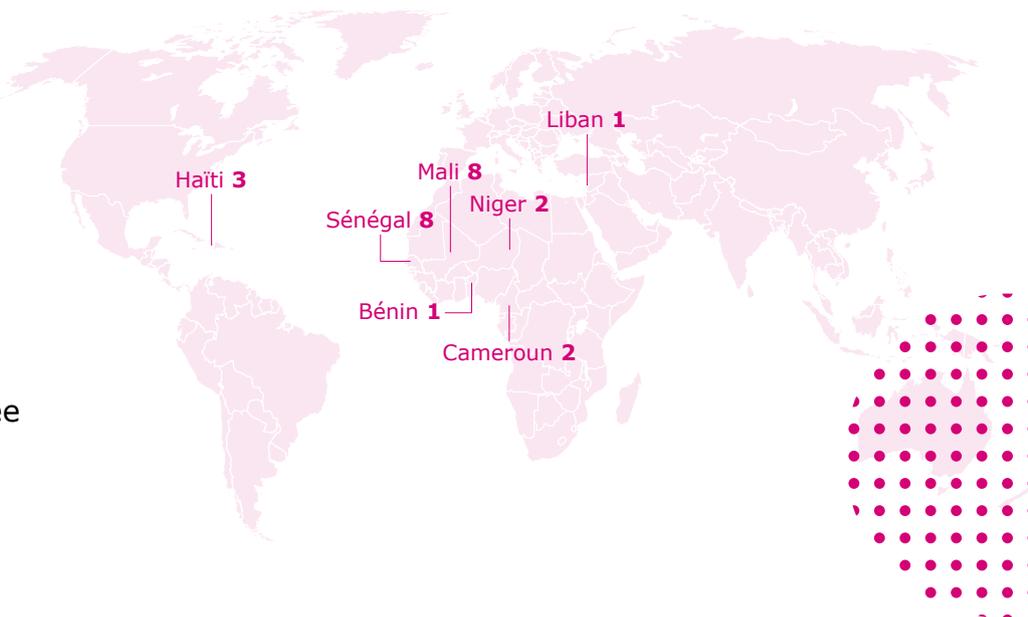
la FADERMA, le Programme
Solidarité-Eau et Afrique Solidarité

Porteurs de projet

7 Associations de solidarité
internationale, 12 Associations de
migrants, 1 Collectivité locale

De 2015 à 2020, YCID a soutenu **25 projets** dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et des déchets, portés par **20 acteurs** dans **7 pays** différents. Le montant total de l'aide attribuée à ce secteur dans le cadre du « Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises de coopération internationale » s'élève à **285 920€**.

PAYS D'INTERVENTION



TYPES DE PROJET

- **9** projets visent l'alimentation en eau potable (AEP)
- **2** concernent l'assainissement liquide
- **2** projets portent sur la gestion des déchets
- **7** projets portent à la fois sur l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement
- **5** autres projets présentent d'autres composantes en lien avec ce secteur : gestion des eaux pluviales, gestion locale de l'eau, abreuvoirs pour le bétail, maraîchage, etc.

Exemples de projets soutenus par YCID



ACCÈS À L'EAU ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS SANITAIRES EN PAYS DOGON (MALI)

L'association **Mali-Médicaments** intervient dans la région de Pel-Maoude au Mali, afin de favoriser la fourniture d'une eau en quantité et de qualité et participer à la lutte contre le péril fécal à travers la construction de puits à grand diamètre et de latrines dans les écoles. Des campagnes de sensibilisation sont menées sur la bonne utilisation et la maintenance des ouvrages et sur l'hygiène. Les blocs de latrines font la distinction entre les filles et les garçons et l'hygiène menstruelle est prise en compte notamment à travers la production locale de serviettes hygiéniques lavables.



RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE WODOBÉRÉ (SÉNÉGAL)

Ce projet porté par l'association **Wodobéré** dans la région de Matam depuis 2015, vise à améliorer les conditions d'accès à l'eau potable en renforçant le réseau d'adduction et son dimensionnement notamment grâce à la construction d'un château d'eau de 150 m³.





AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE À SELING (SÉNÉGAL)

L'Association pour la Citoyenneté et le Développement de Seling (ACDS) améliore l'accès potable à Seling en région de Tambacounda. Egalement soutenu par la région Ile-de-France et la ville de Mantes-la-Jolie, le projet a permis la construction d'un château d'eau de 50 m³, de 4 bornes fontaines, de 4 branchements communautaires, d'abreuvoirs, et d'un réseau d'AEP.

AMÉLIORATION DES PRATIQUES D'HYGIÈNE, DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT ET À L'EAU POTABLE À HINCHE, THOMONDE ET MAÏSSADE (HAÏTI)

Spécialisée dans la réalisation de programmes de développement auprès de familles particulièrement démunies, **l'ONG Inter Aide** intervient notamment dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en Haïti, dans le Département du Centre. Les actions menées concernent le renforcement des connaissances en matière d'hygiène et d'assainissement, la construction de latrines, la chloration de l'eau, la réalisation de bornes fontaines et de mini-réseaux d'adduction gravitaires et la pérennisation des ouvrages.



CRÉATION D'UN SERVICE MUNICIPAL D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF À ANTOURA (LIBAN)

Les Communes yvelinoises de Noisy-le-Roi et de Bailly, se sont associées dans le cadre d'un accord de coopération décentralisée, afin de réaliser une étude de faisabilité à Antoura, portant sur la création d'un service municipal d'assainissement non-collectif. Cette étude a permis d'évaluer les impacts du projet et de prévoir des scénarios de tarification pour envisager la création du service. Ce projet s'inscrit également dans l'objectif de restaurer la qualité des eaux de surface et de diminuer ainsi la charge polluante aboutissant en Mer Méditerranée.



ADDUCTION D'EAU À GASSA, COMMUNAUTÉ RURALE DE SIMBY, CERCLE DE NIORO DU SAHEL (MALI)

L'Association de développement de Gassa a porté un projet visant à améliorer les conditions d'accès à une eau de qualité pour la population de ce village malien. Un système d'adduction d'eau a été réalisé et un château d'eau a été construit, ainsi que quatorze bornes fontaines et un abreuvoir. Le projet a également bénéficié d'un financement du FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations) dans le cadre du dispositif PRA/OSIM.



AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT DE LA POPULATION DE QUATRE VILLAGES DE LA COMMUNAUTÉ RURALE DE GOUDIRY (SÉNÉGAL)

Afin de renforcer les capacités d'alimentation en eau et de pérenniser la disponibilité de la ressource tout au long de l'année, **l'Association des ressortissants de Guélodé et environs (ARGE)** a réalisé un réseau hydraulique dans quatre villages de la Région de Tambacounda (Guélodé, Gourel Sadio, Madina Sadio et Gourel Gallo) avec l'appui d'Aquassistance. Un réservoir d'un volume de 40 m³, 6 bornes fontaines, 4 abreuvoirs et un branchement particulier pour l'école avec 2 points d'eau ont été construits. Un comité de gestion de l'eau a été mis en place, responsable des installations et assurant également un tarif juste et équitable pour l'utilisation de l'eau.

EXTENSION DU SYSTÈME DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA COMMUNE DE MISSIRAH, RÉGION DE TAMBACOUNDA (SÉNÉGAL)

Ce projet, porté par **l'Association pour la promotion et le développement de Missirah**, visait l'amélioration de la santé des habitants de Missirah Benafa et la préservation de l'environnement par la collecte et le stockage des ordures ménagères. 4 moto-tricycles ont été acquis pour procéder au nettoyage des rues. Des poubelles ont été achetées pour faciliter la collecte des ordures. Des groupements de femmes procèdent au nettoyage de la ville et des opérations de propreté sont effectuées tous les mois dans la ville. Des abonnements sont collectés auprès des populations locales et des commerçants pour couvrir une partie des frais de fonctionnement du projet. Des actions de sensibilisation ont été menées pour adopter les bons gestes et assurer la salubrité de la commune.



Témoignage de Virginie Simo-Nkamsipa de l'Association Lumière du Monde

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT À FAGNO AU CAMEROUN

« **Lumière du Monde est une association, membre d'YCID, qui existe depuis vingt ans et qui œuvre pour l'atteinte de l'ODD 6**, en améliorant l'accès à l'eau, à l'assainissement et l'hygiène dans les zones rurales de l'ouest du Cameroun.

Fagno est une Commune de 2 200 habitants, située dans le Département du Ndé, Commune de Tonga. 90% de la population de Fagno n'a pas accès à l'eau potable et la population s'approvisionne dans le fleuve du Ndé, du Mok et parfois chez des élites locales. **La corvée d'eau est une activité réalisée par les enfants et les femmes** qui doivent parcourir plus de 6 km à pied avec des bidons de 5, 10, 20, voire 50 litres. Cette eau insalubre provoque l'apparition de maladies hydriques : le choléra, la typhoïde, le paludisme, ce qui représente un coût supplémentaire en matière de soin pour les familles.

Pour répondre à cette problématique, le projet proposé par Lumière du Monde a débuté par la **sensibilisation, l'information et la formation de la population**, volet incontournable pour assurer la pérennité et la transmission des bonnes pratiques aux futures générations. Par la suite, ces activités seront assurées par des Comités de gestion et le service technique de la Mairie.

Ce projet a permis la réalisation de 56 puits d'eau potable, de 51 latrines et de 6 cabines de douches. Les infrastructures d'eau et d'assainissement ont amélioré considérablement la vie et le bien-être de la population et ont contribué au développement socioculturel et économique de la Commune. Il y a de moins en moins de maladies hydriques et l'amélioration de l'assainissement a permis aux filles d'être plus assidues à l'école et aux femmes de continuer à réaliser des activités économiques pendant leur période menstruelle.

La pérennité des ouvrages est à la charge de la Commune et de la population. »





Yvelines
Le Département

Mail : coopinter@yvelines.fr

Site internet : <https://www.yvelines.fr/solidarite/cooperation-internationale/>
Hôtel du Département / 2 place André Mignot / 78000 VERSAILLES



Yvelines, Coopération internationale et développement

Mail : gipycid@yvelines.fr / **Téléphone** : +33 (0)1 39 07 79 94

 @YCID78 /  @ycid_78

Hôtel du Département / 2 place André Mignot / 78000 VERSAILLES

Avec le soutien financier de :

